

Charte ERASMUS pour l'enseignement supérieur 2014 - 2020

Déclaration en matière de stratégie

Déclaration en matière de stratégie internationale

Le pôle d'enseignement agricole public de Chaumont est un établissement de formation professionnelle et technologique agricole. En plus de la mission de formation, notre établissement assure les missions d'insertion, d'animation du territoire, d'expérimentation et de coopération internationale. Actuellement l'établissement est déjà titulaire d'une charte ERASMUS élargie. Cependant, depuis plusieurs années aucun étudiant n'a souhaité réaliser de mobilité de stage en Europe. Une nouvelle stratégie internationale est développée sur l'établissement. Elle vise à développer les actions de coopération européenne à destination de tous les publics de l'établissement et ainsi augmenter le volume de mobilité global et la dimension européenne de l'établissement.

Chaque année une cinquantaine d'étudiants en brevet de technicien supérieur agricole sont inscrits dans cette formation d'une durée de deux ans. Ces derniers deviendront des techniciens supérieurs spécialistes des productions animales et travailleront dans des organisations professionnelles agricoles. Une dizaine d'enseignants interviennent dans la formation de techniciens supérieurs. La moitié de l'équipe enseignante regroupe des enseignants techniques spécialistes des productions animales et végétales, de l'économie agricole, du machinisme agricole. L'autre moitié de l'équipe est composée d'enseignants de matières générales, français, langues étrangères, économie, éducation socio-culturelle, sciences expérimentales.

Le secteur des productions animales est en pleine mutation et devra répondre à des enjeux stratégiques. La profession agricole devra produire des denrées de qualité qui répondent aux attentes des filières et des consommateurs européens à des prix compétitifs tout en respectant l'environnement et le bien-être animal. En tant que futur techniciens supérieurs spécialistes des productions animales, les étudiants devront développer pendant leur formation des compétences leur permettant de faire face à ces enjeux. Ce défi pour l'agriculture française et européenne nécessite une mutualisation des compétences acquises.

Grace à ce programme, les étudiants pourront compléter et personnaliser leur parcours de formation par des compétences acquises à l'étranger. A ce titre, les étudiants inscrits dans notre établissement pourront réaliser une mobilité de stage à l'étranger de deux mois entre la première et la deuxième année de formation. Ce stage sera diplômant, il permettra la rédaction d'un rapport de stage évalué par un jury extérieur. A ce titre, les partenaires dans ce projet devront être en capacité de proposer aux étudiants des thématiques d'étude répondant à la fois aux objectifs de la formation et au projet professionnel de l'étudiant. Les organisations d'accueil des stagiaires pourront être des entreprises ou des organisations para-agricoles. Dans un second temps, certainement à partir de 2017, il pourra être proposé aux étudiants de personnaliser leur parcours de formation en réalisant un semestre d'étude à l'étranger. Des précisions sur le contenu et la mise en œuvre seront communiquées d'ici là. Pour le moment le cadre juridique, notamment la non utilisation des ECTS, ne permet pas de reconnaître ces mobilités d'études à l'étranger. En attendant, un réseau de partenaires sera développé avec des établissements d'enseignement supérieur proposant également des formations centrés sur les productions animales et pouvant apporter une plus-value au diplôme préparé dans notre établissement. Cette mobilité sera permise sous condition d'une maîtrise suffisante de la langue dans laquelle les cours seront dispensés. Dans un souci de modernisation et d'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur dans notre établissement, les personnels intervenants dans la formation supérieure seront invités à

participer activement au programme. Ceci permettra de renforcer la qualité de l'enseignement proposé par un échange de pratiques pédagogiques mais aussi par l'acquisition de compétences techniques nouvelles développées par des partenaires européens.

Dans le cadre des autres programmes européens - notamment le programme Léonardo mobilité - un réseau de partenaires a été développé en Pologne et en Espagne. Cependant afin de répondre aux objectifs des étudiants et des membres du personnel, l'établissement souhaite renforcer et développer son réseau de partenaires dans le domaine des productions agricoles. Ces partenariats devront s'articuler autour des enjeux agricoles actuels : compétitivité, respect du bien-être animal et de l'environnement, qualité des produits agricoles afin de répondre aux attentes des consommateurs et de la société. Un intérêt particulier sera mis sur l'adéquation entre le projet professionnel de l'étudiant et le domaine d'excellence du partenaire dans le secteur des productions animales. Les zones géographiques seront choisies en fonction de leur capacité à répondre aux attentes des étudiants et leur projet professionnel.

Organisation et mise en œuvre des projets de coopération internationale

Afin de répondre aux attentes des étudiants et des personnels, le pôle d'enseignement agricole E.PISANI souhaite développer les actions de coopération internationale au cours des prochaines années. Concernant la formation de BTS, la finalité est de développer la dimension internationale de la formation. Pour cela, plusieurs projets seront mis en œuvre d'ici 2020. Une possibilité de mobilité de stage à l'étranger sera offerte à tous les étudiants entrant dans la formation à partir de 2013. Le nombre de mobilité de stage à l'étranger augmentera progressivement d'ici 2020. L'objectif est de permettre à 2 ou 3 étudiants de réaliser un stage à l'étranger en 2014 et d'atteindre 5 à 6 mobilités de stage par an d'ici 2020. En parallèle, la mise en place d'un supplément au diplôme, permettant de reconnaître les compétences acquises à l'étranger, sera développé afin que tous les participants puissent en bénéficier. Dans le même temps, les personnels seront intégrés au programme. Chaque membre du personnel pourra réaliser une mobilité d'ici 2020. Dans un second temps, une ouverture de la formation de brevet de technicien supérieur aux étudiants inscrits dans les établissements partenaire est prévue. Cette mobilité de formation entrante pourra être offerte à partir des rentrées 2014 ou 2015. L'objectif est d'accueillir un étudiant étranger en 2014-2015 pour un semestre d'étude et jusqu'à trois étudiants en 2020. Au préalable, une semestrialisation de la formation sera envisagée et pourra être adaptée aux attentes de nos partenaires. A terme, une possibilité de mobilité d'étude à l'étranger sera offerte aux étudiants. Pour cela, la formation devra au préalable être adaptée au système ECTS. Ce projet sera envisageable seulement à partir des années 2016-2017. En parallèle à ces actions, l'établissement souhaite également développer sur le long terme des partenariats stratégiques dans le domaine des productions animales afin de moderniser la formation supérieure de l'établissement.

Impacts escomptés de la participation au programme

Le pôle d'enseignement agricole E.PISANI répond au cinq missions de l'enseignement agricole : la formation, l'insertion professionnelle, l'animation du territoire, l'expérimentation et la coopération internationale. La stratégie proposée dans le cadre de ce projet répond à la fois à ces cinq missions mais aussi aux cinq priorités européennes en matière de modernisation de l'enseignement supérieur.

Ce projet va permettre d'augmenter le niveau de qualification pour former les diplômés dont l'Europe a besoin. En effet la réalisation d'une période de stage ou d'étude à l'étranger permettra à chaque étudiant d'adapter sa formation en fonction de son projet professionnel. Il pourra ainsi acquérir des compétences adaptées aux enjeux professionnels de demain qui seront reconnues grâce à l'obtention d'un supplément au diplôme. Il en est de même pour les personnels sous contrat qui pourront valoriser cette expérience dans leur dossier de titularisation ou de validation des acquis et de l'expérience. Tout ceci contribuera à augmenter l'employabilité des participants et donc favoriser leur insertion professionnelle.

Ce projet contribue à améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur dans l'établissement. La mobilité des personnels sera la base d'un échange et d'un développement de compétences professionnelles techniques mais aussi pédagogiques avec nos partenaires européens afin d'améliorer toujours plus la qualité de l'enseignement supérieur et des formations proposées dans l'établissement.

Ce projet permettra d'augmenter le volume de mobilité transnationale au niveau de l'Europe. Ceci renforcera le sentiment de citoyenneté européenne chez les participants et renforcera les échanges au niveau de l'Europe. L'accent étant mis sur la qualité des mobilités, ces dernières seront un point de départ pour de nouveaux échanges et une coopération transnationale plus soutenus.

Notre établissement est déjà très impliquée dans l'animation du territoire en lien avec les collectivités locales, les entreprises, les organisations professionnelles agricoles, les organismes de recherches et d'expérimentations. Ce projet va apporter une dimension supplémentaire en étendant ce lien avec le milieu professionnel au niveau européen. Ceci passera par le développement d'un réseau de partenaires et par la réalisation de mobilité des étudiants et des personnels.

Enfin, un accent sera mis sur la qualité de la gouvernance du projet afin d'assurer la plus haute qualité des mobilités pour les participants mais aussi pour assurer la pérennité des actions de coopération dans l'établissement.